

505LH51/8

3137

(1944-1945)

## ARCHIVES

Etablissement d'un faisceau de relais de 5 voies  
à Chalons-sur-Marne (Est)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.	2. 8.44
Dépêche du MTP à la SNCF	22. 3.45

MINISTÈRE DES TRAVAUX  
PUBLICS ET DES TRANSPORTS

PARIS, le 22 Mars 1945

Direction Générale des Chemins  
de fer et des Transports

Service du Contrôle  
Technique

3ème Bureau I.F.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES  
TRANSPORTS

Région EST

Ligne de Paris  
à Strasbourg

à Monsieur le PRÉSIDENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
de la SOCIÉTÉ NATIONALE des CHEMINS de fer FRANÇAIS

EST - 168 - 10  
Référence à rappeler

OBJET : Etablissement d'un faisceau de relais de  
5 voies (sens pair) en gare de CHALONS-sur-  
MARNE.

REFERENCE : Votre lettre D-3311/0 du 2 Août 1944.

Vous avez soumis à mon approbation le 2 août 1944  
un projet d'établissement d'un faisceau de relais de  
5 voies (sens pair) en gare de Châlons-sur-Marne  
sur la ligne de Paris à Strasbourg.

Ce projet, dont la dépense était évaluée à  
7.500.000 frs, avait pour but d'atténuer les consé-  
quences des bombardements aériens des voies ferrées  
et sa réalisation devait être effectuée dans un délai  
de deux à trois mois.

De l'enquête effectuée par mes Services, il  
résulte qu'il n'est plus nécessaire, en raison des  
événements, de réaliser le projet en question qui  
n'est, d'ailleurs, pas prévu explicitement à votre  
projet de budget des travaux complémentaires.

Dans ces conditions, je vous renvoie ci-joint le  
projet dont il s'agit.

P. le Ministre et par autorisation,  
Le Chef de Service, Adjoint au Directeur Général  
des Chemins de fer et des Transports,

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-----

Le Président  
du Conseil d'Administration

-----

Paris, le 2 août 1944

Région de l'Est

-----

Ligne de Paris à Strasbourg

---

C O P I E

Gare de Châlons-sur-Marne

-

Etablissement d'un faisceau  
de relais de 5 voies (sens  
pair)

D 3311/0

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en 2 exemplaires, un projet relatif à l'établissement d'un faisceau de relais de 5 voies (sens pair) à la gare de Châlons-sur-Marne.

Ce projet est compris au nombre de ceux que nous envisageons d'exécuter dans certaines gares ou triages en vue d'atténuer les conséquences des bombardements aériens et dont l'envoi a été annoncé à M. le Chef du Service Technique de la Direction des Chemins de fer par lettre Veg 91 121/11/1 du 2 avril 1944.

La dépense, évaluée aux prix actuels à 7.500.000 fr sera imputée sur la somme à valoir de notre Budget d'établissement (Travaux Complémentaires) de l'exercice 1944.

Je vous serais obligé de bien vouloir, après décision, me renvoyer un exemplaire du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

signé : FOURNIER.

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle  
et aux Communications.-